**DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD**

**A L’OCCASION DE LA 43ème SESSION DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI**

**Genève, le 4 mai 2023**

Monsieur le Président,

Le Tchad souhaite la bienvenue à la délégation du Burundi et la félicite pour la présentation de son rapport national fort complet au titre du 4e cycle de l’EPU.

Le Tchad se réjouit des avancées significatives enregistrées au Burundi en matière de promotion et protection des droits de l’Homme. Nous saluons également la forte volonté politique du Gouvernement du Burundi d’améliorer la situation des droits de l’Homme dans le pays, volonté matérialisée par la prise de mesures législatives, judiciaires, sociales et administratives.

Dans le but de consolider ses acquis en matière de promotion et de protection des droits de l’homme, le Tchad recommande au Burundi de mettre en œuvre les recommandations ci-après :

1. Renforcer les mesures favorisant le retour et la réinsertion durable des réfugiés ;
2. Harmoniser les lois avec la Convention sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes, et de veiller à leur application.

Pour terminer, le Tchad souhaite au Burundi plein succès dans le cadre de son examen périodique universel.

Je vous remercie.